

JLO Conseil :

“Agir pour une politique de ressources humaines responsables au sein des entreprises “

JLO Conseil est le spécialiste du handicap, de la diversité et de la santé au travail dans l'entreprise. Construire des Ressources Humaines Responsables, développer l'employabilité de travailleurs handicapés, faciliter l'emploi des minorités ethno-raciales, promouvoir l'égalité professionnelle femme-homme... autant de défis que relève cette jeune entreprise installée à Villefranche sur Saône (69) pour développer le capital humain de l'entreprise. Interview de Jean-Luc ODEYER, créateur du cabinet, vingt ans d'expérience dans les Ressources Humaines.

Présentez-nous le cabinet JLO Conseil

Le cabinet JLO Conseil a été créé en 2005. Nous sommes un cabinet de ressources humaines qui intervient sur trois thématiques : le handicap, la diversité, et la santé au travail. Nous avons en premier lieu accompagné les entreprises, et les établisse-

ments publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique d'emploi des travailleurs handicapés. Nous facilitons aussi les recherches d'emploi des travailleurs handicapés, grâce à notre réseau d'entreprises. Nous servons aussi plusieurs offres de service de l'AGEFIPH sur les bassins dans lesquels nous sommes fortement implantés, et intervenons pour le secteur public en lien avec le FIPHP. Notre vaste champ d'activités nous permet d'avoir une vision globale des politiques d'emploi des personnes en situation de handicap et d'apporter ainsi des réponses opérationnelles aux entreprises et établissements publics, ainsi qu'aux travailleurs handicapés. Au-delà du handicap, nous promovons toutes les formes de diversité (ethno-raciale et



culturelle, emploi des juniors et des seniors, égalité fem-me-homme) et traitons le thème de la santé au travail.

Présentez-nous votre offre de services

Nous avons une offre de services très complète sur l'emploi des travailleurs

handicapés. Nous commençons par réaliser un diagnostic (état des lieux) au sein de l'entreprise cliente. Nous préconisons ensuite un plan d'actions, validé par l'entreprise, qui va permettre de déployer de façon efficace l'emploi des travailleurs handicapés dans la structure concernée. Nous recherchons les financements. Notre pôle communication développe des actions de sensibilisation des collaborateurs. Nous formons les référents handicap, le comité de direction, les équipes RH, les managers, les services de santé au travail, les assistantes sociales, les partenaires sociaux pour que chacun soit acteur de la politique d'emploi des travailleurs handicapés. Notre pôle recrutement recherche des candidats adaptés aux besoins de l'entreprise et les accompa-

gne dans leur prise de fonction (actuellement 2.500 C.V. actifs). Il contribue aussi au développement de l'employabilité des travailleurs handicapés en poste au sein de l'entreprise (plan de formation adapté, mesures de compensation du handicap). Notre pôle « ergonomie et santé au travail » définit précisément les mesures à prendre pour optimiser le poste de travail et l'environnement, et compenser le handicap.

Quelle est votre valeur ajoutée ?

Notre équipe pluridisciplinaire de consultants (DRH spécialistes des politiques d'emploi, responsables recrutement et formation, psychologues du travail, ergonomes, spécialistes de la santé au travail et sociologues, consultants en organisation ou communication) nous permet de traiter l'ensemble de la politique d'emploi des travailleurs handicapés. Nous construisons une offre spécifique et adaptée pour chaque client. Avec 45 consultants sur le territoire national et nos implantations locales (Région parisienne, Rhône-Alpes, Alsace-Lorraine, PACA, Languedoc-Roussillon, Bourgogne-Franche Comté, Normandie, Pays de Loire) nous pouvons accompagner des projets importants pour de grosses entreprises ou pour la fonction publique. Ceci nous permet d'être réactifs par rapport aux demandes de nos clients.

Des clients prestigieux nous font confiance depuis la création du cabinet, aussi bien publics que privés. Nous accompagnons aussi de très nombreuses P.M.E. sur leur politique d'emploi des travailleurs handicapés, notre expertise nous permettant de répondre de façon concrète et opérationnelle à leurs besoins.

Une entreprise ne peut pas parler de « développement durable » si elle ne promeut pas en son sein l'emploi des travailleurs handicapés et la diversité.

Pour gérer notre développement et mieux répondre aux besoins de nos clients, nous nous implantons dans de nouveaux locaux ce mois-ci.

■ Interview Céline Schmink

JLO CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES RESPONSABLES

Pour plus d'informations :
JLO Conseils
contact@jlo-conseil.com
www.jlo-conseil.com

